

Attestation

Je soussigné Cédric Libert, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne, atteste que, dans le cadre fixé pour les BRMIE (mobilités hors Europe), le quota de semaines attribué pour l'année 2024-25 est de :

- 26 semaines pour un départ à l'année
- 13 semaines pour un départ au semestre

Saint-Etienne le 11 septembre 2024

